

[Un rapport du Défenseur des droits pour améliorer la protection de l'enfance](#) [1]

Dans le cadre de l'ouverture des 7^e assises de la Protection de l'Enfance qui se sont déroulées à Lille, la Défenseure des enfants, Marie Derain, a rendu public les conclusions de la mission d'étude consacrée à l'affaire « Marina », le 30 juin 2014. Rédigé pour le compte du Défenseur des droits par M. Alain Grévot, membre de l'Observatoire national de l'Action sociale (ODAS), ce rapport a pour ambition de reconstituer, étape par étape, la chaîne des dysfonctionnements qui a abouti au décès d'une petite fille de 8 ans, en août 2009, au Mans.

Fruit de 18 mois d'enquête, ce document présente également une quinzaine de préconisations relatives à l'évolution des pratiques, des méthodes de travail ou des attitudes professionnelles, et à la modification de certains textes dans le but de contribuer à une meilleure fiabilité du dispositif de protection de l'enfance.

[Télécharger le document \(.pdf, 3070 Ko\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/un-rapport-du-d%C3%A9fenseur-des-droits-pour-am%C3%A9liorer-la-protection-de-lenfance>

[2] http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/upload/defense_des_droits_des_enfants/rapport_marina_2_0.pdf